

Généralités rives latérales

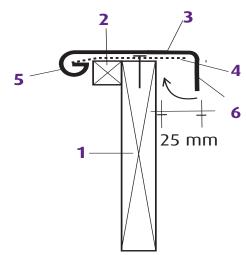
Les rives latérales comportent généralement des voliges munies d'un larmier et ont un développement de VMZINC® de max. 150 mm.

Il faut prévoir du ZINC PLUS en cas de pose sur des panneaux (multiplex ou OSB).

L'ensemble est garni par un couvre-joint. Les couvre-mur en VMZINC® de 0,8 mm d'épais. min. sont maintenus par des pattes en VMZINC®. L'épaisseur de celles-ci (minimum 0,8 mm) est fonction de la hauteur du bâtiment et de l'importance du couvre-mur, longueur 250 mm, 2 pattes par mètre, fixées par 5 clous en acier zin-gué disposés en quinconce.



- 1 Planche de rive
- 2 Larmier
- 3 Couvre-mur en zinc de VMZINC®
- Patte d'agrafure en zinc de VMZINC®, longueur 250 mm, 2 par mètre
- 5 Bourrelet
- 6 Agrafure plate





Les bourrelets sont réalisés avec des diamètres de 12 mm. min. Les agrafures plates possèdent des accroches de 20 mm. min.

Généralités

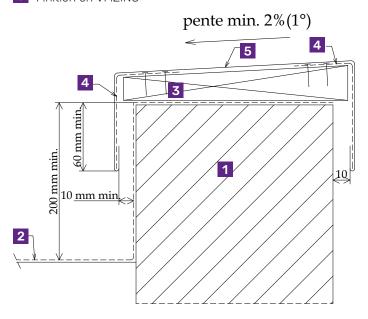
Il faut prévoir du ZINC PLUS en cas de pose sur des panneaux (multiplex ou OSB).

L'ensemble est garni par un couvre-mûr. Les couvre-joints en VMZINC® de 0,8 mm d'épais. min. sont maintenus par des pattes en VMZINC®. L'épaisseur de celles-ci (minimum 0,8 mm) est fonction de la hauteur du bâtiment et de l'importance du couvre-joint, longueur 250 mm, 2 pattes par mètre, fixées par 5 clous en acier zin-gué disposés en quinconce.

Pour les couvre-murs, l'épaisseur minimum du VMZINC® est de 0,8 mm. Ces couvre-joints et couvre-murs sont munis soit de bourrelets, soit d'agrafures plates. Une légère pente de 2% est réalisée vers le côté bâtiment (rive intérieure).

Il y a lieu de prévoir une patte continue, épaisseur 1,3 mm, pour les angles.

- 1 Mur
- 2 Membrane d'étanchéité synthétique
- 3 Voligeage
- Patte d'ogive en zinc, (épaisseur = 1 mm, longueur = 250 mm, 2 par m)
- 5 Finition en VMZINC®



|< Plus de 500 mm de largeur de tête de mur, zinc epaisseur 1 mm Moins de 500 mm de largeur de tête de mur, zinc epaisseur 0,8 mm







Assemblage des rives latérales

La distance maximum entre 2 joints de dilatation en EPDM est de 6 m. Le type de joint de dilatation en zinc de VMZINC® à réaliser dépend de la pente de la garniture.

Pente ≥ 25% (15°)

Développement max du zinc 150 mm

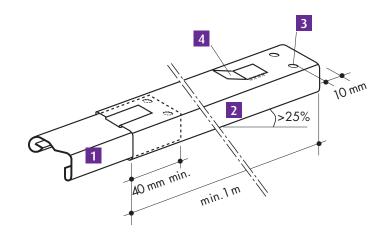
Chaque bande de couvre-mur est fixée à la boiserie par 2 clous placés en tête de feuille; la partie fixée est recouverte par l'élément amont.

Les couvre-murs sont assemblés par simple superposition avec recouvrement de 40 mm min.

La partie aval du couvre-mur est maintenue par une patte en VMZINC® soudobrasée en amont du couvre-mur précédent et à rabattre.

Pente ≤ 25% (15°)

Assemblage des éléments par soudure et fixation par patte d'agrafe (voir détail). Distance murs sans joint de dilation: 13m. à partir de plus de 13m, 1 joint de dilation EPDM tout les 6 m maximum et à max 3 m de chaque angle.



- 1 Couvre-mur aval
- 2 Couvre-mur amont
- 3 Percement pour fixation
- Patte en zinc de VMZINC®, ép. 0,8 mm









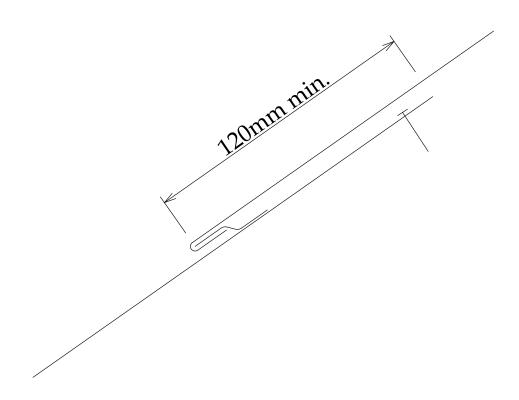
Assemblage des couvre-murs

La distance maximum entre 2 joints de dilatation en EPDM est de 6m La distance maximum entre 2 joints de dilatation mécanique es de 13m --> max 3m, des 2 cotés d'un angle.

Le type de dilatation et d'assemblage des éléments en zinc de VMZINC à réaliser dépend de la pente et largeur de la garniture.

Longeur des éléments

Largeur mur ≥ 500 mm : tronçons de 1 m max Largeur mur ≤ 500 mm : tronçons de 3 m max

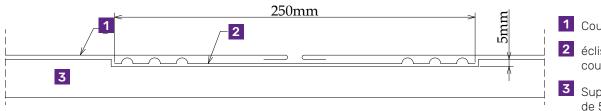




NOUVEAU

Nouvelle éclisse couvre-murs

Éclisse de jonction pour faciliter l'installation des couvre-murs

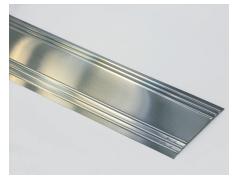


- 1 Couvre mur VMZINC®
- 2 éclisse VMZINC® pour couvre mur
- 3 Support avec décaissé de 5 mm pour placer l'éclisse



Avantages:

- > Jonction plus fluide à œil pour l'esthétique
- > Installation facile
- > Permet la dilatation et l'étanchéité
- > Plus rapide et plus élégante qu'une soudure
- > Bon drainage de l'eau
- > Peuvent également être combinés avec des couvre-murs dans d'autres aspects







NATUREL

QUARTZ-ZINC®

ANTHRA-ZINC®

Code	Aspect	Épais	Dimensions	Emballage
220027879	NATUREL	0,7 mm	2000 x 240 mm	5 pièces
220027880	QUARTZ-ZINC®	0,7 mm	2000 x 240 mm	5 pièces
220027881	ANTHRA-ZINC®	0,7 mm	2000 x 240 mm	5 pièces

Assemblage des couvre-murs nouvelle éclisse

Uniquement valable pour mur de niveau sans amont et aval.

- Décaisser le support de 5 mm sur la largeur de l'éclisse
- · Placer l'éclisse dans le décaissement.

- Réaliser des plis de 2 cm à 180° vers la sous face du zinc aux extrémités des éléments de couvre-mur.
- Placer les couvres-murs et laissont un espace de 1 cm entre chaque élément afin de permettre la libre dilatation du zinc.

Il faut toujours prévoir une pente transversale d'au moins 2 % (voir dessin p.3).

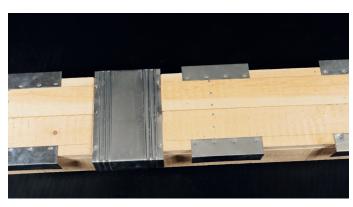


Pliage de l'éclisse ne pas écraser les nerves lors du pliage.







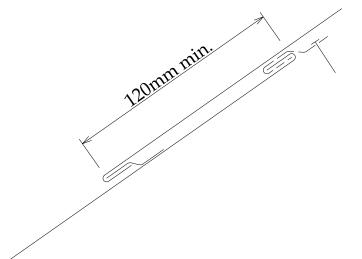


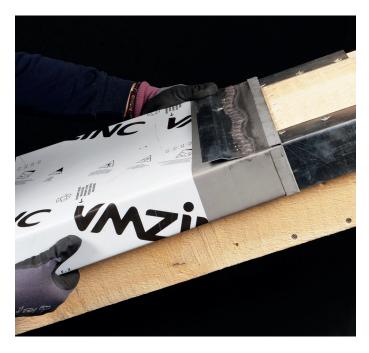


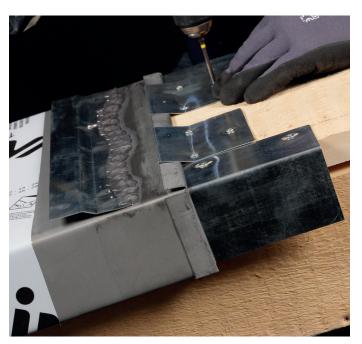


Assemblage des couvre-murs par double agrafure

Obligatoire si mur pas de niveau avec un amont et aval (respecter le sens d'écoulement de l'eau). Les éléments sont assemblés par une double agrafure.









Assemblage des couvre-murs par soudure

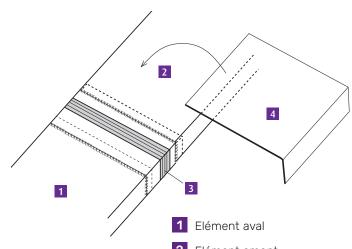
Uniquement valable pour mur de niveau sans amont et aval.

Les garnitures sont soudo-brasées les unes aux autres jusqu'à une longueur maximale de 13 m. On place ensuite un joint de dilatation.

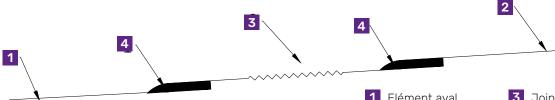
Une première possibilité consiste en la réalisation d'un joint de dilatation en EPDM (voir manuel technique "Evacuation des eaux pluviales" - Chéneaux). Pour des raisons esthétiques, on peut recouvrir ce joint de dilatation par un élément en zinc de VMZINC®. Celui-ci est alors soudo-brasé à l'élément amont; il recouvre le joint de dilatation et reste libre de l'autre coté.

La deuxième possibilité consiste en la réalisation d'un joint de dilatation en zinc de VMZINC®.

Il faut toujours prévoir une pente transversale d'au moins 2 % (voir dessin p.3).



- 2 Elément amont
- 3 Joint de dilatation VMZINC®
- 4 Elément en zinc de VMZINC®



- 1 Elément aval
- 3 Joint de dilatation VMZINC®
- 2 Elément amont
- 4 Soudo-brasage



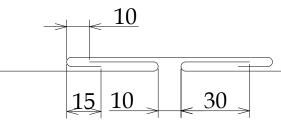


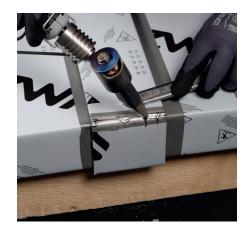
Assemblage des couvre-murs par coulisseau

Uniquement valable pour mur de niveaux sans amont et aval.

On réalise un pli de 3 cm à 180° aux abouts de chaque couvre-mur lequelle est glissé le coulisseau.

Il faut toujours prévoir une pente transversale d'au moins 2 % (voir dessin p.3).











Objet

Ce document est destiné aux prescripteurs (architectes et maîtres d'œuvre chargés de la conception des ouvrages) et aux utilisateurs (entreprises chargées de la mise en œuvre sur les chantiers) du produit ou système désigné. Il a pour objet de donner les principaux éléments d'information, textes et schémas, spécifiques à la prescription et à la mise en œuvre dudit produit ou système : présentation, domaine d'emploi, description des composants, mise en œuvre (y compris supports de pose), traitement des finitions. Toute utilisation ou prescription en dehors du domaine d'emploi indiqué et/ou des prescriptions du présent guide suppose une consultation spécifique des services techniques de VM Building Solutions Benelux et ce, sans que la responsabilité de cette dernière ne puisse être engagée quant à la faisabilité de conception ou de mise en œuvre de ces projets.

Territoire d'application

Ce document n'est applicable à la pose du produit ou système désigné que pour des chantiers localisés en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg.

Qualifications et documents de référence

Nous rappelons que la prescription de dispositifs constructifs complets pour un ouvrage donné demeure de la compétence exclusive des maîtres d'œuvre du bâtiment, qui doivent notamment veiller à ce que l'usage des produits prescrits soit adapté à la finalité constructive de l'ouvrage et compatible avec les autres produits et techniques employés.

Il est précisé que la bonne utilisation de ce guide présuppose la connaissance du matériau zinc de VMZINC® ainsi que celle du métier de couvreur zingueur. Au moment de la réalisation du chantier, il y a lieu de se conformer à l'ensemble des normes en vigueur du pays où se situe ce chantier. Par ailleurs, VM Building Solutions Benelux organise des stages de formation réservés aux professionnels.

Responsabilité

Sauf accord écrit de VM Building Solutions Benelux, cette dernière ne pourra être tenue responsable pour aucun dommage résultant d'une prescription ou d'une mise en œuvre qui ne respecterait pas l'ensemble des prescriptions de VM Building Solutions Benelux, ainsi que les normes et pratiques susmentionnées.

VM Building Solutions NV/SA

Schoonmansveld 48, BE-2870 Puurs-Sint-Amands T +32 (0)3 500 40 30 F +32 (0)3 500 40 40 info.be@vmbuildingsolutions.com www.vmbuildingsolutions.com

www.vmzinc.be

